

## Rôle de la coordination

---

La coordination du réseau anime et favorise les liens de collaboration entre les différents intervenants, permettant un travail pluriprofessionnel « harmonieux et optimal ».

### ROLE SPECIFIQUE DU COORDINATEUR PARAMEDICAL :

- Il effectue la **première visite du patient au domicile qui comporte 3 temps** :

#### **1- Temps de coordination**

- recueille les éléments complémentaires à la fiche d'inclusion
- réexplique le fonctionnement du réseau et recueille l'adhésion du patient
- évalue le besoin de prise en charge psychosociale
- précise avec le patient le suivi médical et paramédical
- ouvre le dossier de soins partagé (que le patient va s'approprier)

#### **2- Bilan Educatif Partagé initial à domicile (BEP)**

- Explore les différentes dimensions de la vie des personnes, leurs difficultés, leurs ressources et leurs priorités pour élaborer un plan personnalisé éducatif
- Favorise l'implication de la personne malade et de ses proches dans les décisions et les actions relatives à sa santé

#### **3- Séance : les signes d'alerte : « connaître, reconnaître et agir »**

- Évalue le pouvoir d'agir du malade et de ses proches (cognition, épuisement, confiance), travaille les savoir, savoir-faire et savoir-agir des personnes adéquates, accompagne la prise de décision de la personne et réoriente si besoin vers un suivi par un infirmier libéral.

- Il **contacte les différents professionnels paramédicaux** pour initier la prise en soin et expliquer le fonctionnement du réseau.

Il coordonne les visites de suivi et les séances d'éducation.

Il est facilement joignable par l'ensemble des professionnels en cas de besoins.

Il maintient un **lien éducatif et régulier** avec le patient par un **suivi téléphonique** dont la fréquence dépend de l'état et des besoins du patient.

- Il réévalue à chaque appel les attentes et les besoins du patient pour l'accompagner au mieux dans son insuffisance cardiaque.
- Il encourage et motive le patient et ses proches pour son suivi médical et associé.
- Il déclenche -en cas de besoin- les prises en charge spécifiques (diététique, psychologique, etc.)
- Si nécessaire, il facilite la communication et le lien entre les différents professionnels entourant le patient.
- Il contacte le patient à 1 mois pour un premier bilan de suivi.
- Il peut contacter le médecin généraliste par **téléphone à 1 mois** pour faire un point sur la bonne compréhension des missions du RESIC par le patient et son adhésion au plan éducatif personnalisé.
- Il pourra recontacter le médecin généraliste **à un an** pour réaliser une synthèse clinique et thérapeutique et pour discuter de la poursuite du suivi du patient dans le RESIC, ou sa sortie du patient ou d'un passage en phase d'entretien.

- Il appelle le patient ou son entourage (et ses professionnels si besoin) pour faire un bilan à chaque sortie d'hospitalisation dont il a eu connaissance.

Il assure **une communication** et un lien avec les **différents professionnels**, médicaux, paramédicaux et autres, en fonction des événements concernant le patient.

Dans la mesure du possible, il communique aux intervenants les hospitalisations des patients.

- **Les coordinateurs ont aussi un rôle important :**

- dans **l'évaluation** du fonctionnement du réseau : mise en place d'indicateurs nécessaires, recueil et analyse de l'impact de la prise en charge
- dans la **formation** : programmes adaptés aux besoins des professionnels médicaux et paramédicaux
- dans les activités de **recherche clinique**
- dans la **gestion du budget** du réseau

### **ROLE SPECIFIQUE DU CARDIOLOGUE COORDINATEUR :**

Il **n'assure pas un rôle de prescripteur et de consultant**, ne se substituant pas au médecin généraliste ni au cardiologue du patient.

Il prend connaissance du dossier médical et **confirme l'inclusion** du patient dans le réseau.

Il élabore avec le coordinateur paramédical et les professionnels un **programme de suivi et d'éducation** du patient en fonction de la gravité de l'insuffisance cardiaque et des besoins.

Il assure le **suivi des dossiers**.

Il assure des **conseils d'expertise téléphonique** pour les médecins généralistes, cardiologues et les infirmiers libéraux.

Il est facilement joignable pour régler les problèmes médicaux.

### **ROLE SPECIFIQUE DU COORDINATEUR DU PROGRAMME ET DIRECTEUR DU RESEAU :**

Il accompagne le coordinateur paramédical tout au long de ses missions.

Il s'assure du bon déroulement du parcours-patient pour chaque personne incluse.

Il coordonne les interactions entre les différents acteurs (coordinateur paramédical, cardiologue coordinateur, professionnels libéraux intervenant dans le plan éducatif personnalisé et professionnels de santé du réseau de soin du patient).

Il coordonne l'ensemble des activités inhérentes au programme et au réseau et accompagne leurs évolutions en fonction des attentes et des retours de l'ensemble des acteurs.

Il assure notamment le bon déroulement de l'ensemble des formations mises en place au sein du réseau.

Il est garant des différentes étapes nécessaires au bon déroulement du programme d'éducation thérapeutique et de coordination (évaluations de processus et résultat, remise des indicateurs à l'ARS, démarche qualité, relationnel avec les institutions et les acteurs...).

**Permanence RESIC 04 76 76 94 96 (9h – 17h) du lundi au vendredi hors jours fériés  
Contact coordination médicale (cardiologue) 06 24 28 67 22 aux heures ouvrables (9h – 17h)**